



L'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (AES)

L'AES est défini par tout contact avec du sang ou un liquide biologique (salive, sperme, mucus ou encore urine et selles, liquide céphalorachidien, liquide pleural, sécrétions génitales...), contenant du sang pour lequel le risque infectieux est prouvé à la suite. Les maladies les plus courantes transmissibles par le sang sont le virus du SIDA (HIV), l'hépatite B (HVB), l'hépatite C (VHC), ainsi que d'autres contaminations bactériennes (staphylocoque doré...) ou virales.

LE KIT D'URGENCE

Afin de gérer un AES en urgence, composer un kit de :

- 1 sac DASRI
- Un gobelet plastique
- Un flacon de 60 ml de Dakin
- Cette fiche Info Santé plastifiée
- Deux paires de gants à usage unique
- Cinq pipettes de sérum physiologique
- Une pochette de 5 compresses stériles



LE PLUS TÔT POSSIBLE : DÉCLARER L'AES EN ACCIDENT DU TRAVAIL AUPRÈS DE L'EMPLOYEUR

- Les bilans sanguins nécessaires seront pris en charge à ce titre.
- Suivez les recommandations du médecin pour votre suivi clinique et sérologique.
- Le suivi sérologique débutera le jour de l'accident du travail et se poursuivra avec un rappel à J +30 et J +90 après le 1er jour.
- Informez votre médecin du travail.

Les accidents d'exposition au sang peuvent se produire :

- Lors d'une **exposition cutanée** (piqûre ou coupure)



- Par **projection sur une muqueuse** (oeil, nez, bouche)



- Sur une **peau lésée**



LES PREMIERS SOINS À FAIRE EN URGENCE

- > Règle n° 1 : **NE JAMAIS FAIRE SAIGNER**

- > Règle n° 2 : **LAVER** à l'eau et au savon pendant 5 minutes

- > Règle n° 3 : **RINCER** abondamment



- > Règle n° 4 : **DÉSINFECTER** après séchage ou immersion pendant 5 minutes avec du Dakin, de la Bétadine dermique ou de l'alcool à 70°



- > En cas de projection sur une muqueuse : rincer pendant 5 minutes avec de l'eau ou du sérum physiologique



DANS L'HEURE, FAIRE ÉVALUER LE RISQUE DE TRANSMISSION INFECTIEUX AUPRÈS DU MÉDECIN RÉFÉRENT AES

(Infectiologue de garde du CHU Pontchaillou / standard 02.99.28.43.21)

- > 1. Pour évaluer le risque infectieux (notamment VIH, hépatite B, hépatite C) en fonction du :
 - Statut sérologique de la personne source avec son accord (notamment vis-à-vis du VIH par test rapide).
 - Type d'exposition.
 - Immunité de la personne exposée (hépatite B).
- > 2. Pour mettre en route un traitement post-exposition le plus tôt possible et au mieux dans les 4h pour une efficacité optimale
- > 3. Rédiger un certificat médical initial d'accident de travail

PRÉVENTION DE L'AES

Les AES ne sont pas une fatalité !
Prévenez tout risque AES en adoptant les bonnes pratiques, en utilisant protections et matériels adaptés

- > Vaccination du personnel exposé

- La vaccination contre l'hépatite B est obligatoire pour toute personne d'un établissement de soins ou de prévention exerçant une activité l'exposant au sang et aux liquides biologiques (article L. 3111-4 du Code de la Santé Publique).
- La vaccination peut être conseillée mais n'est pas obligatoire pour tous ceux qui pourraient se trouver dans une situation à risque du fait de leur travail.



- > Respect des précautions générales d'hygiène

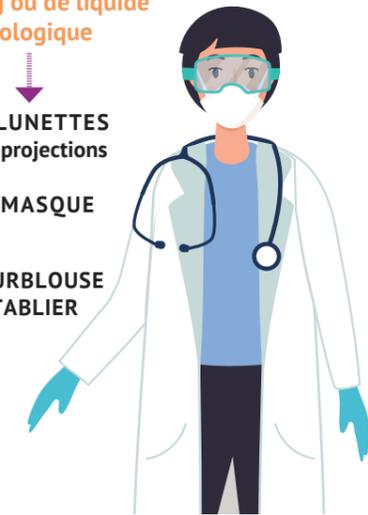
Adaptez les Équipements de Protection Individuelle (EPI) en fonction du risque

Si risque de projection de sang ou de liquide biologique

Des LUNETTES anti-projections

Un MASQUE

Une SURBLOUSE ou TABLIER



Restez vigilant et portez des gants à usage unique

- > Dès que ma peau est lésée.
- > Dès contact avec les muqueuses ou si la peau du patient est lésée.
- > Dès que je dois prélever et manipuler tout liquide biologique.
- > Dès contact avec des surfaces, matériels, linges ou déchets souillés.
- > Dès l'utilisation d'objet piquant/tranchant et dès contact avec un liquide biologique.

J'utilise le MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

- Éliminer immédiatement les objets piquants, coupants, tranchants dans un conteneur spécial.
- Respecter la ligne de contenance du container à aiguilles.
- Procéder à la fermeture intermédiaire du couvercle après utilisation et à la fermeture complète du container avant élimination.
- Ne jamais recapuchonner une aiguille.
- Ne jamais désadapter une aiguille.
- Nettoyer immédiatement matériels et surfaces souillés.
- Prendre des précautions lors de manipulations d'objets contaminants.
- Être attentif lors de toute manipulation.
- Ne pas bavarder durant une manipulation d'objets contaminants.
- Regarder les déchets à ramasser avant de les prendre à la main.
- Utiliser de préférence les outils mis à disposition (ex : pince à déchets...).